

Une place capitale

Sur la Riponne, deux bâtiments aux fonctions radicalement différentes ont été construits à la même période: la Grenette et le Musée Arlaud. Si la première a été démolie en 1933, le second, transformé en 1906 puis rénové en 1997, ferme toujours le côté sud de la place. En plus de leurs naissances contemporaines, les deux édifices ont aussi en commun d'avoir accueilli des manifestations artistiques, organisées notamment par la Société vaudoise des beaux-arts... Qui revient dès le 11 décembre prochain sur les lieux de ses premières expositions.

Avant tout, la Riponne fut un carrefour commerçant. Dès le début du 19^e siècle en effet, Lausanne a besoin d'une place de marché digne de son nouveau statut de capitale. Celle de la Palud, toujours en fonction depuis le Moyen Age, se fait exiguë. La Riponne est alors créée à partir de 1812 sur un comblement de la Louve. Plus tard, dès 1838, une halle à blé, communément appelée «grenette» est bâtie d'après les plans de l'architecte lausannois Henri Fraisse, qui avait imaginé un aménagement d'ensemble de la place, jamais réalisé. A la même période, le peintre Louis Arlaud, directeur de l'Ecole de dessin créée en 1820, propose au canton de faire construire – en partie à ses frais – un bâtiment destiné à accueillir à la fois l'Ecole et un musée de beaux-arts. A l'étroit dans ses murs de la place de la Cathédrale 5, l'Ecole de dessin pâtissait en effet passablement de l'absence d'un musée digne de ce nom, Vaud représentant en la matière une exception parmi les grands cantons de Suisse... Conscients que la constitution d'une collection et la formation des artistes pouvaient participer de la construction d'une identité cantonale, les autorités vaudoises et la Ville se partagèrent le chantier du nouveau Musée Arlaud.



Jean Dubois, *Place de la Riponne*, aquarelle sur papier, vers 1845

Au premier étage de l'édifice, érigé suivant les plans de l'architecte Louis Wenger, un musée peut, dès l'été 1840, prendre ses quartiers. Son premier catalogue sort de presse en 1847. Du 21 octobre 1840 – jour du premier marché – et pendant plus d'un demi-siècle, la Riponne, pourvue de son musée et de sa halle et entrepôt aux grains, va symboliser le lien entre la capitale et son arrière-pays agricole, avec parfois même un surprenant mélange des genres, les beaux-arts investissant de plus en plus fréquemment la grenette sous la houlette de la svb-a^[1]. Sur l'aquarelle réalisée par Jean DuBois peu avant sa mort, le regard embrasse le musée, les halles et l'église Saint-Laurent, étonnante allégorie des arts, du commerce et de la foi, réunis dans une sorte d'agora protestante...



Frédéric-Oswald Welti, *Exposition d'aviculture à la Grenette*, photographie, 1882

C'est la construction du palais de Rumine qui va consacrer en 1906 la réaffectation symbolique de la Riponne et signer l'arrêt de mort de la grenette: d'une place fonctionnelle et marchande, qui fut un vrai espace de sociabilité, on souhaite faire en effet un lieu de prestige, emblématique d'une capitale en pleine expansion, surmonté du temple de la science, des arts et du savoir (l'université et les musées) ^[2]. Les collections de beaux-arts sont transférées d'Arlaud - où l'Ecole demeurera jusqu'en 1964 - à Rumine - où montent et se montent désormais les expositions.



Jean-Jacques Mennet, affiche lithographiée, 1928

Un des dénominateurs communs à ces différents lieux d'échanges et de culture se trouve être la Société vaudoise des beaux-arts, constituée à Lausanne en 1869. Elle qui eut des décennies durant à voir avec les événements - expositions, achats, publications... - touchant les trois «sites historiques» de la Riponne, réinvestit aujourd'hui avec panache l'Espace Arlaud. Par une exposition - Mécène et collectionneur - et un catalogue dédiés à ses très riches et plus que centenaires activités, la svb-a consacre ce lieu fondateur et se pose en pionnière du soutien à la création artistique vaudoise.

Laurent Golay
29 novembre 2011

^[1] *Ce fut le cas de 1888 à 1898 avec les expositions fédérales de beaux-arts («Turnus»), puis un nombre important de rétrospectives. Cf. Magali Junet, Mécène et collectionneur. La Société vaudoise des beaux-arts, Lausanne 2011.*

^[2] *En 1905, le conseiller communal Emile Dind dira: «Vous n'avez pas le droit de commettre un crime contre l'art en laissant un paravent à l'édifice élevé grâce à la générosité d'un citoyen de Lausanne [Gabriel de Rumine, NdA]. La grenette à l'heure qu'il est ne sert plus à rien.» Bulletin du Conseil communal, 14.11.1905, p. 1288.*